

## Les principes du logiciel libre

Le concept de logiciel libre est né au début des années 80. Il considère la production logicielle comme une oeuvre de l'esprit et un vecteur de partage de la connaissance. Le logiciel libre s'appuie sur quatre libertés accordées à l'utilisateur : liberté d'utiliser, de copier, étudier, de modifier et donc de redistribuer.

Il en découle la gratuité du logiciel et la réduction de la fracture numérique en permettant à tous de s'équiper et d'étudier des programmes de qualité. Ces règles sont souvent associées à la devise *Liberté Égalité Fraternité*. Le modèle économique est basé sur le service. Les entreprises proposent de la formation, de la conception de fonctionnalités à la demande,...

C'est une économie en croissance malgré la crise. L'Etat et les collectivités s'orientent vers la réalisation de logiciels libres qui seront disponibles pour tous selon le principe que l'argent public ne doit payer qu'une fois une fonctionnalité. Tout le monde peut les utiliser et participer, au travers de communautés structurées, pour traduire, rédiger de la documentation, faire les tests d'assurance qualité,...

Plus d'informations sur :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel\\_libre](http://fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel_libre)

## Enjeu Agenda 21

**Défi :** Voreppe, ville exemplaire.

**Enjeu :** le soutien au développement économique durable et responsable

## Logiciels libres

### les services municipaux dans le monde du libre

Depuis un an, les services de la Ville de Voreppe ont délaissé l'ensemble des logiciels bureautiques Microsoft pour la suite bureautique libre OpenOffice.org. Un changement de culture qui n'a pas eu pour seul critère l'aspect financier. L'enjeu portait aussi sur la pérennité des documents et une meilleure adéquation aux pratiques professionnelles. Une transition réussie grâce à un ambitieux plan de formation.

Utilisant Microsoft Office 97, les services municipaux ont été confrontés à l'arrivée croissante de nouveaux documents en version Microsoft Office 2007 et 2010. Ceux-ci étant incompatibles, s'est posée la question du changement de version et du coût de licence induit, estimé à 45 000 € pour la collectivité. Après analyse des besoins et des coûts réels et induits, la décision a été prise de migrer l'ensemble de la collectivité vers l'utilisation d'OpenOffice.org (OOo) : une suite bureautique libre.

Le premier gain a bien sûr été financier, puisqu'il n'y a désormais plus de licence à payer. Mais ce critère n'a pas été le seul à peser dans le choix. Il s'agissait tout d'abord d'acquiescer une indépendance par rapport à un éditeur en position dominante, qui au gré de sa politique commerciale, force les entreprises et les collectivités à se rééquiper. Un cercle non vertueux qui coûte cher. Désormais, les mises à jour des versions

seront choisies et ne coûteront plus en frais de licence.

Ensuite, l'accessibilité du fonds documentaire municipal est sans cesse menacée par le changement du format des logiciels Microsoft à chaque nouvelle version de la suite bureautique. A contrario, OOo assure au fil des versions la possibilité de lire les documents aux différents formats Microsoft. Désormais, la pérennité des documents produits par la collectivité est assurée par l'utilisation du format OpenDocument, norme ISO 26300-2006, publique, connue et utilisée dans le monde informatique par plusieurs éditeurs.

Enfin, ce changement d'habitudes dans l'utilisation professionnelle de la suite bureautique a été accompagné par un ambitieux plan de formation de l'ensemble du personnel. Cette formation ne s'est pas concentrée uniquement sur l'utilisation du logiciel. Elle a été l'occasion de préciser à nouveau des règles de bon usage dans l'utilisation d'un traitement de texte ou d'un tableur, quel que soit le logiciel utilisé, que des années de pratiques et l'ergonomie des logiciels peuvent occulter. Cette formation a permis de transmettre aux agents des pratiques éprouvées et reconnues pour produire des documents structurés de qualité.

Ouverte sur l'ensemble du monde libre, la Commune utilise de nombreux autres logiciels comme Firefox (navigateur Internet) ou Thunderbird (messagerie électronique) ainsi que des applications serveurs sur GNU-Linux Debian comme son planning partagé eGroupWare, son pare-feu ou le site Internet de la ville sous SPIP.

Pour en savoir plus :

<http://fr.openoffice.org/>

<http://fr.libreoffice.org/>

## Le mot de



**Alain Rouvier** chef du service informatique

Alain Rouvier a piloté la migration vers OpenOffice.org  
« Dans une optique de développement durable et de co-construction, le service informatique s'implique à son niveau

dans la communauté OpenOffice.org et LibreOffice. Nous participons à certains tests d'Assurance Qualité des pré-versions et avons mis à disposition un serveur re-conditionné que les développeurs utilisent pour contrôler la qualité des nouvelles fonctions qu'ils ajoutent. »